

Enseignement n° 17
LA RELATION HOMME-FEMME
DANS LE MARIAGE

INTRODUCTION

Nous avons mise en évidence au début de notre enseignement la différence entre l'homme et la femme dans la lumière du double profil apostolique et marial de l'Église. Nous avons vu par la suite comment, par le sacrement de mariage, l'homme et la femme étaient consacrés pour exercer un véritable ministère au service la communion et de la mission. À partir de là, la famille peut s'édifier comme une petite église. Nous allons essayer maintenant de **préciser la relation entre l'homme et la femme dans le mariage**. Cela devrait nous permettre de mieux comprendre encore **la configuration ecclésiale de la famille et la manière dont les époux se complètent** dans le service de l'éducation.

I. LA SOUMISSION DANS LA CRAINTE DU CHRIST

1. Une question très délicate

La question de la soumission de la femme à son mari telle qu'elle est présente dans l'Écriture, la Tradition et le Magistère est une question très délicate. **Le terme de soumission est devenu péjoratif**. Dans la lumière de la foi, il signifie **le respect de l'autorité légitime dans la crainte du Seigneur**. En réalité la soumission ne peut être bien comprise et vécue que dans la lumière du sacrement de mariage, de la famille comme petite église et d'une anthropologie théologique. Elle a été trop souvent dans le passé abordé au nom de prérogatives naturelles de l'homme sur la femme. **On comprend facilement la réaction du féminisme**. Toute autorité demande à être vécue en Dieu comme un service¹. Une autorité masculine exercée non dans l'obéissance à l'unique Maître, mais dans un esprit de domination ne peut qu'être blessante.

¹ « Si l'époux aime en 1^{er}, se met au service en 1^{er} comme l'a fait le Christ, l'épouse accueille alors, reçoit et se subordonne volontiers, naturellement. » (Gwenaëlle Johannes)

La volonté d'indépendance de l'homme moderne vis à vis de Dieu ne pouvait qu'entraîner la volonté d'indépendance de la femme vis à vis de l'homme.

Au-delà de la réaction au machisme, il y a la rébellion du monde moderne contre l'autorité du Créateur et contre toute autorité déléguée par le Créateur. « Que chacun se soumette aux autorités en charge. Car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu, et celles qui existent sont constituées par Dieu. Si bien que celui qui résiste à l'autorité se rebelle contre l'ordre établi par Dieu. » (Rm 13, 1-2). Le refus d'adorer Dieu conduit inévitablement à la perte du sens de l'autorité. La relation à Dieu est la relation fondamentale sans laquelle aucune relation ne peut être bien ajustée. Nous voyons dans le récit de la Genèse comment la relation entre l'homme et la femme a été touchée de plein fouet par le péché originel c'est-à-dire par le refus de se soumettre à Dieu : « À la femme, Dieu dit : "...**Ta convoitise te poussera vers ton mari et lui dominera sur toi.**"... » (Gn 3, 16). L'esprit de domination et de possession pervertit la relation. Le refus d'adorer Dieu est la plus grande injustice, source de toutes les autres injustices et déséquilibres. Le Christ est venu sauver l'amour humain en introduisant l'homme et la femme dans son obéissance au Père. Respecter l'ordre voulu par Dieu dans la famille signifie se laisser conduire par le Christ sur ce chemin d'obéissance à Dieu en étant « soumis les uns aux autres dans la crainte du Christ ».

Nous vivons la parabole du fils prodigue. L'homme qui a voulu s'exalter en vivant comme s'il ne dépendait pas de Dieu se retrouve abaissé. La crise actuelle de la masculinité est une expression de cet abaissement. L'homme, actuellement, est mal assuré dans son autorité, celle-ci n'étant plus fondée en Dieu se révèle fragile. Elle oscille entre la mollesse et la violence et ne sait plus trouver le chemin d'une douce fermeté². Quant à la soumission de la femme, elle ne peut qu'être mal vécue si elle n'est pas enracinée dans la crainte de l'unique Maître. Elle dégénère en dépendance aliénante.

Cette situation de crise nous appelle à refonder les choses dans le Christ en **revenant à l'Écriture pour « ramener les rebelles à la sagesse des justes »** (cf. Lc 1, 17) et les guérir³. Essayons de poser quelques jalons.

2. Le sens de la soumission de la femme à son mari dans la crainte du Christ

Nous avons vu dans l'enseignement sur l'homme et la femme dans la lumière du grand mystère comment ils étaient appelés à refléter le mystère de l'union du Christ et de l'Église par leur vie conjugale. L'attitude de soumission de la femme vis à vis de son époux doit se comprendre à partir de là : « Soyez soumis les uns aux autres dans la crainte du Christ. Que les femmes le soient à leurs maris comme au Seigneur : en effet, le mari est chef de sa femme, comme le Christ est chef de l'Église, lui le sauveur du Corps ; **or l'Église se soumet au Christ; les femmes doivent donc, et de la même manière, se soumettre en tout à leurs maris.** » (Ép 5, 21-24). Le mari est signe du Christ Tête, il doit exercer l'autorité à la manière

² Pour reprendre le titre du fameux livre de Leanne Payne.

³ « Et de fait, ce n'est ni herbe ni émollient qui leur rendit la santé, mais **ta parole**, Seigneur, elle **guérit tout !** » (Sg 16, 12).

du Christ, en humble serviteur⁴. La femme est signe de l'Église-Épouse qui se laisse sauver et féconder par le Christ en se laissant aimer et épouser par lui. Comme nous l'avons vu, dans cette réceptivité passive est le secret de l'amour véritable et de la vraie sainteté c'est-à-dire d'une union intime avec le Christ. Se laisser aimer pour aimer. La femme signifie cela et en le vivant elle entraîne les autres. Elle est **le modèle de la soumission libre et amoureuse au Christ** à laquelle tout chrétien est appelée. La profondeur avec laquelle elle peut vivre ainsi son union sponsale au Christ vivifie tout le Corps du Christ. Elle rend à l'Église un service inestimable⁵.

Que Dieu lui demande de **vivre sa réceptivité face au Christ au travers de sa relation avec son époux**⁶ ne doit pas nous étonner. Le Christ aime être reconnu et aimé au travers de ses instruments. Il aime que nous accueillions son amour sauveur de l'extérieur pour mieux l'accueillir dans notre cœur. Il aime voir notre foi s'exercer ainsi. L'obéissance de la femme est **une obéissance « dans la crainte du Christ »** c'est-à-dire dans la conscience de sa présence et de son action mystérieuse au travers de son mari, quand bien même celui-ci ne serait pas croyant, ni très aimant. On peut respecter quelqu'un sans éprouver de grands sentiments d'amour vis à vis de lui. C'est d'abord une question de foi. Comme nous l'avons vu, le mariage est un moyen de sanctification en vertu de l'Alliance du Christ. Il reste avec les époux pour tout faire contribuer à leur bien.

« Pareillement, vous les femmes, **soyez soumises à vos maris, afin que**, même si quelques-uns refusent de croire à la Parole, **ils soient, sans parole, gagnés par la conduite de leurs femmes**, en considérant votre conduite pure et pleine de respect⁷. Que votre parure ne soit pas extérieure, faite de cheveux tressés, de cercles d'or et de toilettes bien ajustées, mais à l'intérieur de votre cœur dans l'incorruptibilité d'une âme douce et calme : voilà ce qui est précieux devant Dieu. C'est ainsi qu'autrefois les saintes femmes qui espéraient en Dieu se paraient, soumises à leurs maris : telle Sara obéissait à Abraham, en l'appelant son Seigneur. C'est d'elle que vous êtes devenues les enfants, si vous agissez bien, sans terreur et sans aucun trouble. » (1 P 3, 1-6). En contemplant la croix, nous voyons la force rédemptrice de la passivité. **La passivité est « le secret de l'amour vainqueur »**. Elle est un « pouvoir royal qui triomphe de toute violence »⁸. L'âme-épouse est appelée à suivre l'Époux dans son

⁴ « L'autorité est un service basé sur l'amour, le Christ lui-même est humble serviteur, il a lavé les pieds de ses disciples qui l'appelaient « maître » par amour. » (Véronique de Lachapelle).

⁵ « En obéissant à Dieu à l'Annonciation, Marie a permis à Joseph d'obéir lui aussi à l'ange après. La femme précède l'homme dans la vie spirituelle et affective, elle pourrait facilement être tentée de le dominer, c'est pourquoi il lui est demandé de se soumettre. Parce qu'il dépend d'elle, il ne peut se donner entièrement à elle en amour que si elle se soumet. S'il est en danger d'être dominé par elle, il risque de ne plus la respecter et même de lui devenir infidèle. Il a le désir de la femme parfaite et pure. » (Véronique de Lachapelle).

⁶ Certes naturellement « la femme qui a foi en la promesse d'amour de son mari le respecte particulièrement. Elle obtient sa protection et son amour. Elle se met ainsi sous son autorité qui est aussi une protection. » (Véronique de Lachapelle), mais elle est appelée à vivre surnaturellement cette tendance naturelle en respectant l'autorité de son mari par respect pour le Christ dans un regard de foi au-delà de l'amour qu'il peut lui apporter.

⁷ Littéralement : dans la crainte. Le respect du mari est inspiré par la crainte du Christ.

⁸ Comme l'a dit le Cardinal Ratzinger : « ...regarder Marie et l'imiter, cela ne signifie pas laisser l'Église dans une passivité issue d'une conception dépassée de la féminité et la condamner à une vulnérabilité dangereuse, dans un monde où comptent surtout la domination et le pouvoir. En réalité,

obéissance au Père pour participer à son œuvre de rédemption. La Vierge Marie qui s'est au pied de la Croix est le modèle de cette vie d'abandon. Si la femme vit sa soumission à son mari dans cet esprit-là c'est-à-dire non dans le trouble mais dans « la crainte » de Dieu, **sa soumission est la plus grande force de transformation des situations**. Cela ne signifie pas qu'elle ne doive pas réagir fermement là où l'autorité masculine est mal exercée, mais que sa résistance active doit être vécue sur fond de passivité, d'abandon confiant à Dieu. « Car ainsi parle le Seigneur Dieu, le Saint d'Israël : dans la conversion et le calme était votre salut, dans la sérénité et la confiance était votre force. » (Is 30, 15). La femme doit avoir foi en la puissance de sa soumission au Christ, en la force de son fiat.

3. La soumission comme chemin de liberté

La crainte du Christ ne permet pas seulement de vivre l'obéissance en esprit et en vérité. Elle **oblige à la désobéissance** là où la demande de l'époux est contraire aux commandements de Dieu : « il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes » (Ac 5, 29)⁹. La crainte de Dieu rend souverainement libre. Elle préserve aussi la femme d'une dépendance aliénante due à **une relation fusionnelle ou à la dévalorisation d'elle-même**. De même elle la libère de la crainte de la peur¹⁰. Elle lui permet d'agir librement « sans terreur ni aucun trouble » (1 P 3, 6). Elle sait en qui elle a mis sa confiance. Elle n'a qu'un seul Maître et qu'une seule espérance. Nous savons que dans la mesure où nous cherchons d'abord à obéir à Dieu, nous n'avons rien à craindre. Cet être « plus faible » (cf. 1 P 3, 7) qu'est la femme en raison de sa sensibilité et de son besoin humain d'être aimée est revêtu d'une force et d'une dignité nouvelles par sa crainte de Dieu. « **Force et dignité forment son vêtement** (...) Tromperie que la grâce ! Vanité la beauté ! La femme qui craint le Seigneur, voilà celle qu'il faut féliciter ! » (Pr 31, 26.30).

Vécu ainsi dans un esprit d'obéissance au Christ lui-même, la soumission de la femme à son mari la recentre sur la relation conjugale comme la seule relation vraiment sacrée. Elle l'aide à voir et à vivre cette relation comme la plus importante après la relation à Dieu et la plus

le chemin du Christ n'est pas celui de la domination (cf. Ph 2, 6), ni celui du pouvoir dans le sens où le monde l'entend (cf. Jn 18, 36). On peut apprendre du Fils de Dieu que **cette "passivité" est en réalité la voie de l'amour; elle est un pouvoir royal qui triomphe de toute violence**; elle est une "passion" qui sauve le monde du péché et de la mort, et qui recrée l'humanité. En confiant l'Apôtre Jean à sa Mère, le Crucifié invite son Église à apprendre de Marie le secret de l'amour vainqueur. » (Lettre sur la collaboration entre l'homme et la femme, 16).

⁹ Comme l'explique Pie XI dans *Casti connubii* : « La société domestique ayant été **bien affermie par le lien de cette charité**, il est nécessaire d'y faire fleurir ce que saint Augustin appelle *l'ordre de l'amour*. Cet ordre implique et la primauté du mari sur sa femme et ses enfants, et la soumission empressées de la femme ainsi que son obéissance spontanée, ce que l'Apôtre recommande (...). Cette soumission, d'ailleurs, ne nie pas et n'abolit pas la liberté qui revient de plein droit à la femme, tant à raison de ses prérogatives comme personne humaine, qu'à raison de ses fonctions si nobles d'épouse, de mère, et de compagne ; **elle ne lui commande pas de se plier à tous les désirs de son mari, quels qu'ils soient** : même à ceux qui pourraient être peu conformes à la raison ou bien à la dignité de l'épouse (...) Au surplus, la soumission de la femme à son mari peut varier de degré et dans ses modalités, suivant les conditions diverses des personnes, de lieux et des temps ; bien plus si le mari manque à son devoir, il appartient à la femme de le suppléer dans la direction de la famille. Mais, **pour ce qui regarde la structure même de la famille et sa loi fondamentale, établie et fixée par Dieu**, il n'est jamais ni nulle part permis de les bouleverser ou d'y porter atteinte. » (Dz 3708-3709).

¹⁰ « La femme peut démesurément craindre son mari d'autant plus si elle craint son père, ou si son mari a une colère intérieure forte. » (Véronique de Lachapelle).

intimement liée à celle-ci. Elle l'aide ainsi à sortir des dépendances aliénantes liées à la chair. Elle la libère de l'emprise des liens affectifs plus ou moins possessifs qui nuisent à l'unité du couple. La femme peut « se détacher de sa propension à rester dans la soumission à sa mère ou à défaut à ses sœurs ou amies »¹¹. Elle peut avancer plus facilement sur le long chemin de la liberté affective. Son attachement au Christ vécu dans l'obéissance à son mari lui donne la force d'accepter l'éventualité de la perte de la relation, de ne pas rester enfermé dans la peur de déplaire. C'est là, en effet, un enjeu essentiel pour être libre.

II. LA SANCTIFICATION DANS LA RELATION

Essayons de voir maintenant, en un second temps, comment l'homme et la femme peuvent se sanctifier en vivant leur relation dans la crainte du Christ et comment ils peuvent parvenir à une sorte de soumission mutuelle.

1. Le chemin de sanctification de la femme dans sa soumission à son mari

Comme nous l'avons vu, la femme, elle, est appelée à **vivre l'obéissance est le lieu concret de la livraison d'elle-même au Christ**. C'est ainsi qu'elle peut aimer de l'amour le plus grand : aimer ne signifie pas éprouver de grands sentiments, mais **vivre l'abandon à Dieu dans la relation** dans l'espérance d'une vraie communion en Dieu. L'amour le plus grand, celui qui porte et supporte avec humilité, douceur et patience. Comme nous l'avons souligné précédemment, la femme est naturellement disposée à accueillir et à porter les choses avant que de chercher à les changer activement. La patience obtient tout. En gardant Jésus présent à son esprit, elle est appelée à **parier sur la puissance de l'abandon**, de la livraison d'elle-même, dans la certitude de communier ainsi intimement à la vie du Christ qui n'a été qu'abandon au Père. Sa soumission vécue dans la crainte du Christ l'amène à se recentrer sur lui et à purifier son besoin **d'être aimé pour aimer**.

La femme est appelée à **croire à l'invisible**, au rayonnement secret du Royaume de Dieu qui est au-dedans de nous, à la puissance d'un acte d'abandon total semblable à l'énergie déployée par la fission de l'atome au plus intime de l'être¹². Dans un monde qui exalte l'activité extérieure et la volonté de puissance, accepter de se soumettre à son mari comme à toutes les contraintes liées à sa maternité ne peut se vivre que **dans la foi en l'amour vainqueur du Christ** obéissant sur la Croix. Suivre ce chemin de foi et d'espérance en ce qui apparaît dérisoire ou inexistant aux yeux du monde, c'est **suivre un chemin d'intériorité**, un chemin de descente dans ce lieu secret où tout se noue et se dénoue en profondeur, qu'est le

¹¹ Véronique de Lachapelle.

¹² Pour reprendre une image chère à Benoît XVI utilisée notamment à propos de l'acte d'amour du Christ sur la Croix : « Pour reprendre une image qui nous est familière, il s'agit d'une fission nucléaire portée au plus intime de l'être - la victoire de l'amour sur la haine, la victoire de l'amour sur la mort. Seule l'explosion intime du bien qui vainc le mal peut alors engendrer la chaîne des transformations qui, peu à peu, changeront le monde. » (Homélie de la messe de clôture des JMJ de Cologne, le 21.08.2005)

cœur. C'est **suivre le chemin de Marie, celui d'une vie cachée** faite de soumission à Dieu dans les choses les plus ordinaires de la vie. Elle peut « y trouver la joie et la paix, reposer en Christ »¹³. La femme peut être ainsi la « **sentinelle de l'invisible** »¹⁴. Actuellement, elle a du mal à trouver sa vraie place parce que, faute de croire à la Bonne Nouvelle du Royaume de Dieu, le monde moderne a mis sa confiance dans l'action, dans l'efficacité immédiate, dans la technique au lieu de la mettre dans l'amour lui-même. Le monde se glorifie de ce qui se voit et non de ce qui est dans le cœur. (cf. 2 Co 5, 12). La femme, elle, sera sauvée si elle persévère « avec modestie dans la foi, la charité et la sanctification. » (cf. 1 Tm 2, 15).

2. Le chemin de sanctification de l'homme comme chef de famille

L'homme est appelé à **purifier son désir d'aimer pour être aimé** en nourrissant et en prenant soin de son épouse dans la perspective du Royaume c'est-à-dire en désirant sa sainteté comme le montre saint Paul : « **Maris, aimez vos femmes comme le Christ a aimé l'Église**: il s'est livré pour elle, **afin de la sanctifier** en la purifiant par le bain d'eau qu'une parole accompagne; car il voulait se la présenter à lui-même toute resplendissante, sans tache ni ride ni rien de tel, mais sainte et immaculée. De la même façon les maris doivent aimer leurs femmes comme leurs propres corps. Aimer sa femme, c'est s'aimer soi-même. Car nul n'a jamais haï sa propre chair ; on la nourrit au contraire et on en prend bien soin. C'est justement ce que le Christ fait pour l'Église : ne sommes-nous pas les membres de son Corps ? » (Ép 5, 25-30). Loin de vouloir rendre l'autre dépendant de soi, de le lier à son petit moi, il doit travailler à faire aimer un autre que lui, d'une manière semblable à Jean-Baptiste, l'ami de l'Époux qui s'efface devant l'Époux (cf. Jn 3, 29-30). **Aimer l'autre en vérité, c'est désirer sa sainteté** dans l'oubli de soi : « Si j'en étais encore à plaire aux hommes, je ne serais pas serviteur du Christ » (Ga 1, 10). Il peut vivre cet exercice de renoncement à lui-même dans l'espérance que la pureté de son amour touchera le cœur de l'autre et éveillera de son côté un amour semblable permettant une vraie communion des cœurs. **Ce n'est pas en cherchant à plaire que l'on plaît.** « Qui aura perdu sa vie à cause de moi la trouvera » (Mt 10, 39).

Il est amené enfin à **suivre un chemin de d'humilité et de douceur du cœur** dans l'exercice de l'autorité en faisant l'expérience de son impuissance humaine : « Tel l'eunuque qui voudrait déflorer une jeune fille, tel celui qui prétend rendre la justice par la violence. » (Si 20, 4). Rien par force¹⁵. En découvrant qu'il ne peut faire du bien aux âmes qu'en se faisant humble et pauvre serviteur du Christ, **il apprend la passivité sur le terrain de l'action.** Il apprend à ne pas s'appuyer sur ses propres forces, mais à laisser la puissance de Dieu se déployer dans sa faiblesse. Comprise ainsi, la fidélité à sa mission de « chef », loin de nourrir son ego, l'amène progressivement à mourir à lui-même, à donner sa vie pour ceux qu'il aime.

¹³ Gwenaëlle Johannes.

¹⁴ Pour reprendre l'expression de Jean-Paul II lors de son dernier voyage à Lourdes

¹⁵ Selon la célèbre expression de saint François de Sales.

3. Le fruit mûr de la soumission mutuelle

Le Christ est l'unique Chef de cette petite église qu'est la famille. L'homme et la femme doivent l'un et l'autre lui obéir, seule la modalité change. Sur ce chemin de la soumission à l'unique Maître, la femme précède l'homme de par sa capacité naturelle à la réceptivité. De plus elle a la possibilité de vivre cette soumission de manière plus concrète au travers de la soumission à son mari. Vécue de manière vraiment surnaturelle son obéissance est contagieuse. **Elle aide son époux à avancer sur le chemin de l'abandon à Dieu.** Elle lui ouvre la voie d'une passivité à laquelle il est moins naturellement disposé. Ainsi par son attitude de soumission, elle dispose son époux à l'écouter. Il va de soi que **l'autorité de l'époux devrait toujours s'exercer dans l'écoute et le dialogue**¹⁶ « Vous pareillement, les maris, **menez la vie commune avec compréhension**, comme auprès d'un être plus fragile, la femme ; accordez-lui sa part d'honneur, comme cohéritière de la grâce de Vie. Ainsi vos prières ne seront pas entravées. » (1 P 3, 7). C'est un vrai chemin de conversion pour lui que **d'aller jusqu'au bout de l'écoute pour « comprendre » l'autre en profondeur**, le deviner. La femme aime être devinée et surtout comprise. Elle y voit un signe de l'amour véritable. La passivité coûte tellement à l'homme que dans cet exercice de patience qu'est l'écoute il s'arrange souvent pour faire quelque chose d'autre en même temps. Il est facilement tenté aussi de savoir déjà ce que l'autre veut dire avant de lui laisser le temps de s'exprimer.

On peut parler ici d'une « **soumission mutuelle** »¹⁷ au sens d'une écoute mutuelle¹⁸ dans la disponibilité à laisser Dieu parler à travers l'autre. Réunis au nom du Christ dans la recherche de la volonté du Père, les conjoints s'ouvrent ensemble à la lumière de Celui qui est au milieu d'eux selon sa promesse (cf. Mt 18, 20). Par la puissance de sa soumission intérieure, la femme devient source d'inspiration pour l'homme dans l'exercice de son autorité. Son humilité peut venir à bout de tous les entêtements et les aveuglements. **Qu'elle n'attende pas d'être écoutée et comprise pour entrer dans la crainte du Christ !** C'est ainsi que l'Écriture dit à propos de la « femme vaillante », celle qui « craint le Seigneur » : « **En elle se confie le cœur de son mari, il ne manque pas d'en tirer profit** » (Pr 31, 11). Quand elle « ouvre la bouche avec sagesse » (cf. Pr 31, 26), l'épouse n'a pas nécessairement la grâce pour dire à son époux ce qu'il doit faire mais elle peut lui communiquer la perception qu'elle a des choses, comme par exemple des besoins des enfants, pour qu'il puisse « discerner le meilleur » (cf. Ph 1, 10) et prendre les décisions qu'il a à prendre. Pensons à l'attitude de Marie à Cana face au Christ. Elle ne lui dicte pas ce qu'il doit faire mais elle lui dit simplement : « Ils n'ont pas de vin. » (Jn 2, 20)

De même la manière dont par un regard de foi la femme révère son mari dans la crainte du Christ dispose les enfants à accueillir l'autorité de leur père comme ils le doivent c'est-à-dire aussi dans la crainte de Dieu. On sait les dégâts chez ceux-ci quand la femme prend autorité

¹⁶ « **Le premier devoir du mari est de traiter sa femme avec douceur et d'une manière honorable.** » (*Ibid.*)

¹⁷ Pour reprendre une expression chère à Jean-Paul II.

¹⁸ « Il y a réciprocité dans le couple : la juste soumission de la femme envers son époux entraîne l'amour du mari. Il l'écoute, et lui donne confiance, la traite comme une adulte donnée par Dieu pour sa sanctification. » (Véronique de Lachapelle).

sur l'homme ou lui coupe les ailes en le critiquant sans cesse ou en le dévalorisant¹⁹. **Par le respect qu'elle lui manifeste, la femme peut et doit laisser l'homme prendre sa place**²⁰. C'est ainsi que la famille peut se construire et s'unifier autour d'un principe unique qui est celui de l'obéissance au Christ comme unique Chef, unique Roi des cœurs.

On comprend ici en quel sens l'obéissance de la femme à son mari peut être considérée comme « le point capital »²¹ : la cohésion et l'unité de la famille en dépendent. C'est par elle que l'esprit d'obéissance à Dieu peut se répandre dans la famille comme un parfum très pur qui emplit toute la maison²².

III. LA COMPLEMENTARITE DANS L'EDUCATION

1. Le rôle plus spécifique de l'homme dans l'exercice du gouvernement

Nous avons vu comment l'Ordre et le Mariage sont tous les deux au service de la communion et de la mission. Les époux partagent une même mission « pastorale » et exercent un véritable ministère semblable au ministère sacerdotal. Néanmoins, l'époux étant signe du Christ Tête, son rôle est plus particulièrement semblable à celui des pasteurs de l'Église. Essayons de voir **comment ils se complètent l'un l'autre** dans l'exercice de leur ministère pour accomplir ensemble leur mission éducative. Celle-ci, en effet, exige d'être vécue à l'intérieur de la communion conjugale. Et comme les pasteurs sont chargés d'un triple *munus* : le *munus regendi* (charge de gouvernement), le *munus docendi* (charge d'enseignement) et le *munus sanctificandi* (charge de sanctification), nous essaierons de considérer le ministère des époux sous ces trois aspects tout en gardant le sens de l'analogie.

Ce qui apparaît en premier comme plus spécifique à l'homme, c'est **l'exercice du gouvernement** : « Aussi faut-il que l'évêque soit irréprochable, mari d'une seule femme (...) sachant bien gouverner sa propre maison et tenir ses enfants dans la soumission d'une manière parfaitement digne. Car **celui qui ne sait pas gouverner sa propre maison, comment pourrait-il prendre soin de l'Église de Dieu ?** » (1 Tm 3, 2.4). C'est du Christ

¹⁹ Cela peut engendrer « un sentiment de toute-puissance de l'enfant qui n'intègre pas les interdits et ne peut reconnaître et accepter l'autorité paternelle » (Gwenaëlle Johannes).

²⁰ Le mari a besoin de ce regard de foi sur la mission et la grâce que Dieu lui donne de même que les pasteurs demandent à être regardé comme ministres du Christ au-delà de leur faiblesse humaine. Comme le dit saint Paul aux Corinthiens : « Qu'on nous regarde donc comme des serviteurs du Christ et des intendants des mystères de Dieu. » (1 Co 4, 1) Il est vrai néanmoins que « si l'épouse se subordonne à son époux et lui laisse sa place légitime de chef de famille, il reste à celui-ci de la prendre » (Gwenaëlle Johannes) ce qui ne va pas de soi étant donné la crise de la masculinité.

²¹ Comme l'enseigne le catéchisme du Concile de Trente après avoir énuméré les devoirs réciproques des époux : « Enfin, – et ceci est le point capital dans le Mariage – elles se souviendront que, selon Dieu, elles ne doivent ni aimer ni estimer personne plus que leurs maris, et qu'elles sont obligées, en tout ce qui n'est point contraire à la piété chrétienne, de leur être soumises et de leur obéir avec joie et empressement. » (2, 27, 6).

²² « À ce titre, les grands-parents ont leur rôle à jouer également pour soutenir et encourager l'ordre et la dynamique familiale : la force de l'exemple dans l'unité de cœur et de pensée au sein des générations. » (Gwenaëlle Johannes)

Tête que le Corps de l'Église tout entier « reçoit concorde et cohésion par toutes sortes de jointures qui le nourrissent et l'actionnent selon le rôle de chaque partie, opérant ainsi sa croissance et se construisant lui-même, dans la charité. » (Ép 4, 16). Il revient au chef de famille de coordonner l'ensemble, de servir l'unité, édifiant ainsi la famille comme petite église c'est-à-dire comme communion²³. Il doit pour cela **susciter et développer la coopération harmonieuse de chacun**, veiller à ce que tout se passe dans l'ordre. « **Il doit régler sa famille, corriger et former les mœurs de tous ceux qui la composent, et contenir chacun dans son devoir.** »²⁴. Le bon pasteur rassemble ses brebis en appelant chacune par son nom (cf. Jn 10, 3) : le père de famille doit reconnaître les dons naturels et la grâce propre de chacun pour l'aider à trouver sa juste place. Il doit veiller au développement intégral de chacun en « intendant fidèle et avisé » sachant « donner à chacun en temps voulu sa ration de blé » (cf. Lc 12, 42).

La femme participe d'une certaine manière à ce rôle de gouvernement en tant que « **maîtresse de maison** ». C'est ce qui fait dire à saint Paul : « Je veux donc que les jeunes veuves se remarient, qu'elles aient des enfants, tiennent leur maison²⁵ et ne donnent à l'adversaire aucune occasion d'insulte. » (1 Tm 5, 14). Le verbe grec *oikodespoteô* utilisé par saint Paul signifie plus spécifiquement « être maître »²⁶. Pour parler du gouvernement du chef de famille, saint Paul utilise un autre verbe *proistèmi* (cf. 1 Tm 3, 4). Celui-ci signifie se placer à la tête, être à la tête, être le meneur, le chef, présider. Autrement dit la femme doit être la reine de la maison, la maîtresse des lieux. Elle doit tenir les choses en main, en assurer la gestion, tout en laissant l'époux donner la direction, mener la barque. Il y a là **une complémentarité subtile à trouver**. On perçoit bien ce rôle de maîtresse de maison dans la description de la « femme vaillante » du livre des proverbes : « Une maîtresse femme, qui la trouvera ? Elle a bien plus de prix que les perles ! (...) Il fait encore nuit qu'elle se lève, distribuant à sa maisonnée la pitance, et des ordres à ses servantes. A-t-elle en vue un champ, elle l'acquiert ; du produit de ses mains, elle plante une vigne. Elle ceint vigoureusement ses reins et déploie la force de ses bras. Elle sait que ses affaires vont bien, de la nuit, sa lampe ne s'éteint. (...) Force et dignité forment son vêtement, elle rit au jour à venir. (...) De sa maisonnée, elle surveille le va-et-vient, elle ne mange pas le pain de l'oisiveté. » (Pr 31, 10.15-18.25.27). On perçoit ici clairement que **la femme n'est pas sous tutelle**, mais qu'elle est appelée à « déployer la force de ses bras » dans la crainte de Dieu qui rend libre.

2. Des rôles complémentaires dans l'enseignement et la sanctification

Le rôle de gouvernement plus propre à l'homme est inséparable d'une mission d'enseignement entendu au sens d'un **enseignement qui fait la loi**, qui tranche avec autorité pour transmettre la Parole de Dieu en toute pureté et intégrité. Il y a un côté « dogmatique »

²³ « En manifestant et en revivant sur terre la paternité même de Dieu, l'homme est appelé à garantir le développement unitaire de tous les membres de la famille. » (Jean-Paul II, *Familiaris consortio*, 25).

²⁴ Comme l'enseigne le catéchisme du Concile de Trente (2, 27, 6) à propos des devoirs de l'époux.

²⁵ Selon la traduction liturgique. La TOB traduit « dirige ». Le BJ traduit « gouverne ».

²⁶ Il a aussi le sens d'exercer une influence dominante dans son domaine.

comme dans le Magistère de l'Église²⁷. Les enfants ont besoin de repères clairs et nets. La femme, elle, a davantage, comme nous l'avons vu, le sens et le respect des choses concrètes. Elle est appelée à ouvrir la bouche pour transmettre une sagesse de vie concrète. Sa piété lui procure l'intelligence du cœur. « **Avec sagesse elle ouvre la bouche, sur sa langue : une doctrine de piété.** » (Pr 31, 26). L'homme aurait bien tort de ne pas en tirer profit : « Ne prend pas en grippe une épouse **sage et bonne**, car sa grâce vaut mieux que l'or » (Si 7, 19). « La grâce d'une épouse fait la joie de son mari et **sa science est pour lui une force** » (Si 26, 13). Elle complète l'affirmation des vérités de la foi qui pourraient demeurer abstraites ou être vécues d'une manière légaliste ou idéologique. Elle aide les enfants à **incarner leur foi** et elle développe tout un art de vivre, un ajustement aux choses dans le respect de leur place et leur valeur propre jusque dans les plus petits détails. Par la profondeur de sa sagesse et sa contemplation, elle possède une place spécifique et irremplaçable²⁸ dans la mission d'enseignement de l'Église²⁹.

Il apparaît plus difficile de préciser ce qu'il y a de spécifique à l'homme et à la femme en ce qui concerne la sanctification des enfants. Néanmoins on peut dire que l'homme a **une grâce propre pour exhorter et encourager** ses enfants sur le chemin de la sainteté : « Comme un père pour ses enfants, vous le savez, nous vous avons, chacun de vous, exhortés, encouragés, adjurés de mener une vie digne de Dieu qui vous appelle à son Royaume et à sa gloire. » (1 Th 2, 11-12). Il a aussi une force propre comme modèle. Les enfants imitent leur père spontanément. **De plus il préside la prière familiale** et c'est à lui qu'il revient d'une manière particulière de bénir les enfants³⁰ comme montrent les Saintes Écritures. Néanmoins la sanctification se réalise d'abord par l'interaction des âmes et par la profondeur de la vie spirituelle des époux eux-mêmes et par leur capacité à porter leurs enfants dans la prière et une vie de sacrifice. **Par sa « capacité de l'autre », sa compassion, la femme est plus à même de vivre cet enfantement spirituel** qui fait dire à saint Paul aux Galates qu'il les « enfante à nouveau dans la douleur jusqu'à ce que le Christ soit formé en eux » (cf.

²⁷ Il y a là quelque chose de vraiment propre à l'homme qui fait dire à saint Paul : « Je ne permets pas à la femme d'enseigner ni de prendre autorité sur l'homme. Qu'elle garde le silence. » (1 Tm 2, 12).

²⁸ Comme l'a rappelé Jean-Paul II : « **L'Église est bien consciente de l'apport spécifique de la femme dans le service de l'Évangile de l'espérance.** L'histoire de la communauté chrétienne montre que les femmes ont toujours eu une place importante dans le témoignage évangélique. Il faut se souvenir de tout ce qu'elles ont fait, souvent dans le silence et de manière cachée, dans l'accueil et la transmission du don de Dieu, aussi bien par la maternité physique ou spirituelle, les activités éducatives, la catéchèse, l'accomplissement de grandes œuvres de charité, que par la vie de prière et de contemplation, les expériences mystiques et **la rédaction d'écrits remplis de sagesse évangélique.** » (*Ecclesia in Europa*, 42).

²⁹ « Son mari a besoin de s'émerveiller de ses vertus, la déception est forte sinon. » (Véronique de Lachapelle).

³⁰ En faisant comme prévoit le rituel du baptême juste après le dialogue initial le signe de la croix sur le front de son enfant. Ce signe est donné comme « **bouclier qui doit protéger l'enfant dans sa vie** » pour reprendre une expression de Benoît XVI qui poursuit en disant : « C'est une sorte d'« indicateur » pour le chemin de la vie, parce que la croix est le résumé de la vie de Jésus ». (Homélie du 6 janvier 2006 dans la chapelle Sixtine pour la célébration du baptême).

Ga 4, 19)³¹. De plus la femme possède naturellement un sens plus profond de la communion et de l'intériorité, qui est essentiel dans l'éducation à la sainteté.

3. La force de la compassion et celle de l'humilité du serviteur

Si on revient au langage du corps et si l'on se rappelle que l'éducation est le prolongement de la procréation, on peut s'oser à dire que l'homme éduque comme le semeur de la parabole. **Il jette la semence de la parole.** Il a une force propre pour dire la Loi et affirmer la vérité. « Les enfants attendent de leur père un témoignage de vie, une cohérence paroles actes. »³² Il est leur premier modèle³³. Mais la semence qu'il jette ainsi avec l'autorité qui est la sienne ne peut être reçue et gardée dans le cœur des enfants que s'ils sont aussi portés dans l'amour et introduits progressivement dans la foi et l'espérance. **Les dispositions du cœur de la mère passent dans leur cœur** jour après jour, goutte à goutte. Ils ont besoin de respirer un esprit de prière et d'adoration. Ils ont besoin de chaleur et de protection pour avoir la force d'obéir fidèlement à la vérité. Ils ont besoin de boire le lait de la sagesse à petite dose, jour après jour, pour assimiler la vérité de la Parole. Ils ont besoin d'être accueillis pour accueillir, écoutés pour écouter. Ils ont besoin d'un cœur ouvert pour s'ouvrir. La femme porte l'enfant dans son sein pendant neuf mois. Sa force est dans sa patience. Elle trouve en Marie au pied de la Croix le modèle de sa maternité spirituelle.

Pour exercer son ministère, l'homme possède une autorité propre. Il va de soi que l'exercice de cette autorité **ne peut avoir d'efficacité divine que s'il est vécu dans l'Esprit du Christ**³⁴. Autrement dit l'homme a une autorité naturelle qui doit être vécu surnaturellement³⁵. **Sa vraie force est dans l'humilité du serviteur**³⁶. Il ne doit pas oublier de vivre d'abord, comme les autres, son sacerdoce baptismal, conscient du primat de l'union

³¹ « Comme une mère nourrit ses enfants et les entoure de soins, telle était notre tendresse pour vous que nous aurions voulu vous livrer, en même temps que l'Évangile de Dieu, notre propre vie, tant vous nous étiez devenus chers. » (1 Th 2, 8-9).

³² Véronique de Lachapelle. « L'époux doit pouvoir donner l'exemple ce qui implique d'être cohérent dans ses actes et paroles et d'être juste et disponible : une lourde tâche ! Mais surtout rester humble, savoir reconnaître ses erreurs même devant le plus petit. »

³³ Rappelons le rituel de la bénédiction du père lors du baptême d'un enfant : « Qu'il (Dieu le Père) bénisse ..., père de N., afin que, **par l'exemple et la parole, il soit lui-même, avec son épouse, le premier témoin de la foi pour son enfant**, dans le Christ Jésus, notre Seigneur. »

³⁴ Rappelons ici ce que dit le Concile au sujet du *munus regendi* des évêques : « Les évêques dirigent leurs Églises particulières comme vicaires et légats du Christ **par leurs conseils, leurs encouragements, leurs exemples, mais aussi par leur autorité** et par l'exercice de leur pouvoir sacré. Ce pouvoir, ils ne s'en servent cependant que pour élever leur troupeau dans la vérité et dans la sainteté, se rappelant que quiconque est le plus grand doit se faire le plus petit, et qui est chef, comme le serviteur (cf. Lc 22, 26-27). » (LG, 27).

³⁵ Comme le Christ l'a vécu dans son obéissance au Père : « Il leur dit : « Les rois des nations dominant sur eux, et ceux qui exercent le pouvoir sur eux se font appeler Bienfaiteurs. Mais pour vous, il n'en va pas ainsi. Au contraire, que le plus grand parmi vous se comporte comme le plus jeune, et **celui qui gouverne comme celui qui sert**. Quel est en effet le plus grand, celui qui est à table ou celui qui sert ? N'est-ce pas celui qui est à table ? Et moi, je suis au milieu de vous comme celui qui sert ! » » (Lc 22, 25-27).

³⁶ Il peut être écouté dans la mesure où il ne parle pas de lui-même mais demeure dans la dépendance au Christ de même que celui-ci n'a pas parlé de lui-même : « Ma doctrine n'est pas de moi, mais de celui qui m'a envoyé. » (Jn 7, 16).

au Christ, sans laquelle il n'y a pas d'efficacité véritable (cf. Jn 15, 5). Rappelons-nous que **la famille est le lieu où « s'exerce de façon privilégiée le sacerdoce baptismal du père de famille, de la mère, des enfants**, de tous les membres de la famille, " par la réception des sacrements, la prière et l'action de grâce, le témoignage d'une vie sainte, et par leur renoncement et leur charité effective " (LG 10). » (CEC 1657). L'essentiel est là. Chacun se retrouve à égalité comme membre à part entière du Corps du Christ qu'est l'Église. Il est bon aussi pour le père de famille demander la prière de ses enfants comme aussi celle de son épouse. C'est en se laissant porter par leur sacerdoce baptismal qu'il pourra bien vivre son ministère au service de la communion et de la mission. De même le fait que les parents demandent pardon à leurs enfants, loin de nuire à leur autorité, la conforte.

Conclusion : L'enjeu pour l'avenir de l'Église

La famille étant la première école de l'amour et de la communion, retrouver une relation harmonieuse entre le mari et la femme dans la sagesse du Christ ne peut que rejaillir sur la vie de l'Église tout entière. Il est vital, en effet, pour l'avenir du christianisme de **trouver une plus grande harmonie entre le profil pétrinien et le profil marial de l'Église**, et par là même une meilleure articulation entre les pasteurs et les fidèles laïcs. L'anti-machisme est le pendant de l'anticléricisme et le féminisme idéologique le pendant du « cléricisme laïc »³⁷. Il y a un double défi : d'une part se réconcilier avec la notion d'autorité dans l'Église et d'autre part accueillir pleinement la maternité de Marie. Le fait que l'homme et la femme exercent conjointement leur mission pastorale au service des enfants est riche d'enseignement pour l'Église. Certes la charge pastorale, le triple *munus pastorales* revient de plein droit aux prêtres, mais dans son exercice concret **il est vital que les fidèles laïcs, et d'une manière particulière les femmes, puissent y être associé** dans le plus grand respect de l'autorité propre aux pasteurs de l'Église. **Le rayonnement de la vie ecclésiale en dépend**³⁸. Le triomphe du cœur immaculé de Marie aussi !

³⁷ Pour reprendre une expression un peu rude de Jean-Paul II pour exprimer le danger d'une appropriation du pouvoir par les laïcs dans l'Église.

³⁸ Soulignons notamment le fait que : « Sans mariologie, le christianisme risque, avant que l'on ne s'en rende compte, de devenir inhumain. **L'Église devient fonctionnelle, perd son âme, se transforme en une société où règne une activité fébrile**, où il devient impossible de se reposer, où l'on se déshumanise dans la planification. Et parce que dans ce monde uniquement masculin, une idéologie n'est remplacée que par une autre, on n'y rencontre plus que polémique, critique, amertume, manque d'amour et, en fin de compte, ennui : les gens quittent en masse une telle Église. Sur la Croix, le Fils a donné à sa mère une place dans l'Église des apôtres, et elle doit l'occuper à jamais. Discrètement, **sa maternité virgine imprègne tout cet espace, lui donne lumière, chaleur, protection**. Son manteau fait d'elle un lieu de refuge. Point n'est besoin pour elle de faire un geste pour que nos regards se portent vers le Fils et ne restent pas fixés sur elle. Elle n'est que servante, et c'est par là qu'elle révèle son Fils. Elle peut ainsi montrer aux apôtres et à leurs successeurs comment on peut être à la fois présence active et humble service. Car l'Église était déjà présente en elle, bien avant que les hommes aient été institués dans leurs fonctions" (H.U. von Balthasar, *Points de repère*, Fayard, Paris, 1973, pp. 85-86). C'est toute la vie de l'Église qui doit rester enveloppée par la vie mariale.